

L'écho du CSE DTSI

Les élus CGT au CSE DTSI :

Franck Balusson (DTR)
Laurent Bouix (DTR)
Géraldine Candidda (DOR)
Armelle Caron (SI)
Laila Chatraoui-Mouchrih (SI)
Rémy Chiménes (SI)
Jean-Marie Giordano (DTR)
Ali Gribi (DOR)
Elisabeth Guibert (SI)
Nora Laadri (PFC)
Clément Nurit (V360)
Laurence Piccolo (DOR)

représentant syndical :
Fabrice LEBRUN (DTR)

La démocratie et la République ont gagné ! Les exigences sociales doivent être entendues !

La mobilisation citoyenne a déjoué le scénario catastrophe d'Emmanuel Macron.

Le Nouveau Front Populaire, porteur d'un programme prévoyant notamment l'augmentation des salaires et des pensions, l'abrogation de la réforme des retraites et l'investissement dans nos services publics, est arrivé en tête.

En Europe, le choix est désormais clair : progrès social ou fascisme, le libéralisme n'est plus une alternative.

Fidèle à son histoire, la CGT a continué de rappeler très fer-

mement que le Rassemblement National est toujours un parti raciste, antisémite, homophobe, sexiste et violent et qu'il ne doit jamais être considéré comme un parti comme les autres.

Les exigences sociales doivent être entendues ; le travail doit permettre de vivre dignement.

Le sursaut populaire citoyen ne doit pas s'arrêter, il doit s'organiser dans la durée.

Depuis les élections européennes, des milliers de salariés et retraités ont fait le choix de se syndiquer à la CGT.



Le Bilan de santé n'est pas bon !

Deux sujets liés nous ont été présentés lors du CSEE DTSI de Juillet, le PAPRIACT 2024 (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail), et le Bilan HSCT 2023 (Hygiène Sécurité et Conditions de Travail).

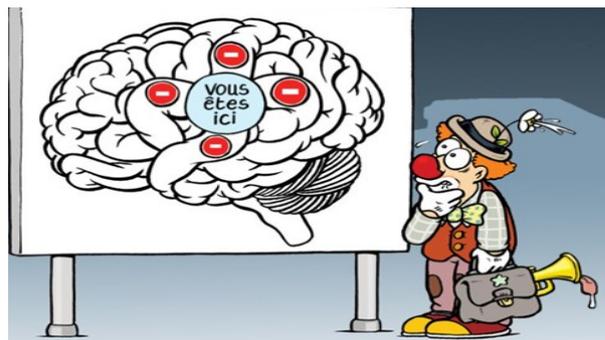
Malgré les multiples demandes effectuées par les différentes CSSCT lors des années précédentes, la direction continue à ne pas prendre en compte ce qui lui est proposé dans les PAPRIACT en terme de prévention des risques.

Le bilan HSCT et cette obstination à ne pas écouter les différentes demandes de vos représentants, se matérialisent concrètement par une augmentation des RPS dans l'entreprise.

A la DTSI, depuis le début de l'année 2024 deux suicides nous ont endeuillés. Une tentative de suicide ainsi que plusieurs situations de profond mal être au travail ont été constatées.

Plusieurs expertises et alertes ont été diligentées en ce début d'année.

La CGT est là et continuera d'œuvrer pour l'amélioration de vos conditions de travail.



On a rien sans rien !

L'histoire nous a appris que les acquis sociaux dont nous bénéficions aujourd'hui, ont été gagnés à des moments où les organisations syndicales étaient fortes, fortes car représentées par un grand nombre de salariés.

Trop d'années ont passé où un syndicalisme de délégation a réduit le poids des Organisations Syndicales. Aujourd'hui nous rappelons qu'aucune avancée sociale ne peut se faire sans syndiqués et que si nous sommes fiers du travail que nos anciens ont pu faire en terme d'avancée sociale, c'est aussi

parce qu'ils étaient syndiqués. Se syndiquer c'est participer à la vie de son entreprise, prendre des responsabilités, faire des propositions, c'est avoir la possibilité d'être informé de ses droits collectifs et individuels ainsi que de la législation du travail.

La CGT n'est pas, et n'a jamais été, un syndicat de délégation, la CGT est un outil qui permet de fédérer les bonnes volontés dont l'ambition est une amélioration sociale.

Vous syndiquer est la solution !



Lien vers la déclaration préalable de la CGT au CSE DTSI de juillet 2024

Vous souhaitez nous contacter pour adhérer à la CGT Fapt Orange

Contactez la CGT Fapt Orange

